

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'ARLES
COMMUNE DE MOLLEGES

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 22
Représentés	: 00
Votes pour	: 22
Votes contre	: 00
Abstention	: 00

Séance du 05 juin 2026

Date de convocation : 1er juin 2026

Objet : Désignation d'un délégué à la protection des données (DPO)

N°2026-06-05-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mollégès, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Madame Corinne CHABAUD, Maire. Madame Sandrine DESSAUD a été élue secrétaire de séance.

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Maurice BRES.

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD »), applicable à compter du 25 mai 2018 ;

VU la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

VU le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la convention de groupement de commandes signée le 3 mars 2026 par les 14 collectivités du territoire de Terre de Provence agglomération, à savoir : Terre de Provence agglomération ainsi que les communes de Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Maillane, Mollégès, Noves, Orgon, Plan d'Orgon, Rognonas, Saint-Andiol et Verquières ;

VU l'accord-cadre à bons de commande n° 2026M05 intitulé « GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'EXTERNALISATION DE LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (DPO) », signé le 29 mai 2026 par le mandataire Terre de Provence agglomération, en vertu du groupement de commandes susvisé, et dont le titulaire est l'Entreprise individuelle Cyril BUSO ;

CONSIDÉRANT que le RGPD impose aux organismes publics, dont les collectivités territoriales, la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir et de pouvoir démontrer la conformité des traitements de données à caractère personnel ;

CONSIDÉRANT que la collectivité met en œuvre, dans le cadre de ses missions, des traitements de données à caractère personnel, sur supports papier et/ou numériques ;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO) afin d'assurer la conformité, l'accompagnement et la sensibilisation des services dans la durée ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que, pour répondre à ces obligations :

- désigner un délégué à la protection des données ;
- recenser les traitements de données à caractère personnel et tenir à jour un registre ;
- encadrer la relation avec les sous-traitants ;
- garantir un niveau de sécurité adapté aux risques ;
- organiser la réponse aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées ;
- notifier, le cas échéant, les violations de données à la CNIL et/ou aux personnes concernées lorsque cela est requis ;
- réaliser, lorsque nécessaire, des analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD/PIA) pour les traitements susceptibles d'engendrer un risque élevé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DÉSIGNE Monsieur Cyril BUSO en qualité de Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO) de la collectivité, dans le cadre de l'accord-cadre à bons de commande n° 2026M05, dont le titulaire est l'Entreprise individuelle Cyril BUSO.

AUTORISE le Maire à procéder à la déclaration/désignation de Monsieur Cyril BUSO en tant que DPD/DPO auprès de la CNIL, à accomplir l'ensemble des formalités et à signer tout document afférent à l'exécution de cette désignation.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la collectivité.

Délibéré en séance les jours mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents.

A Mollégès, le 05 juin 2026

Corinne CHABAUD

Maire de Mollégès

